



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement et
des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 04, F +41 26 305 36 09
www.fr.ch/daec

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

acf-fgv

association des communes fribourgeoises
freiburger gemeindeverband

Fribourg, le 5 octobre 2020

Communiqué de presse

Le nouveau Portefeuille d'actions durables pour les communes fribourgeoises est en ligne

Résultat d'une étroite collaboration entre l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF) et l'Etat de Fribourg et véritable boîte à outils en faveur de la durabilité, le Portefeuille d'actions durables s'adresse aux communes fribourgeoises et aux sociétés locales. Publié pour la première fois en 2013, le Portefeuille fait peau neuve sous la forme d'un site Internet. Son objectif reste inchangé : fournir aux communes fribourgeoises et aux sociétés locales une boîte à idées pour renforcer et diversifier leurs projets en faveur d'un développement durable.

La durabilité, c'est le projet d'une société qui s'engage à satisfaire les besoins de chacune et chacun, – aujourd'hui mais aussi pour les générations futures, tout en tenant compte des ressources que peut offrir la planète maintenant et à long terme. En d'autres mots : favoriser la cohésion sociale, le développement économique et la préservation de l'environnement. Le nouveau Portefeuille d'actions durables offre aux communes et associations locales l'opportunité de compléter leurs actions dans ce sens.

Présentées sous un angle pratique (étapes de mise en œuvre, coûts, points d'attention particulière), les actions proposées se veulent très concrètes. Le Portefeuille rend ainsi tangible le concept complexe mais néanmoins fondamental qu'est la durabilité. Sa structure est alignée sur les 17 objectifs l'Agenda 2030 de l'ONU en faveur du développement durable. Le choix de ce référentiel universel permet d'inscrire les engagements des communes et sociétés locales fribourgeoises dans un effort global. Ce même cadre a été choisi pour la future Stratégie de Développement durable de l'Etat de Fribourg, dont la mise en œuvre est prévue au début de l'année 2021.

Combinées, les actions proposées dans le nouveau Portefeuille font d'une pierre trois coups : elles permettent de contribuer autant à la préservation de l'environnement (par ex. promotion de la biodiversité, efficacité énergétique ou économies d'eaux potables) qu'à la cohésion sociale (par ex. liens entre générations, l'intégration des migrantes et migrants) et au développement économique (p. ex les achats publics durables ou les conseils pour la construction durable). Petite ou grande, chaque commune ou société locale pourra y trouver des actions correspondant à ses orientations, souhaits et ressources.

Issu d'une collaboration étroite entre l'Etat et l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF), le nouveau Portefeuille se présente sous la forme un site internet offrant une interface conviviale, avec un système de recherche des actions aux multiples entrées et la possibilité de mise à jour du contenu plus fréquente. Autant de fonctionnalités développées sur la base des résultats d'un atelier participatif réunissant les futur-e-s utilisatrices utilisateurs.

Le nouveau Portefeuille d'actions durables est disponible à l'adresse suivante : www.communes-durables.ch .

Contacts

—

Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, T +41 26 305 36 04, de 14 h à 15 h

Micheline Guerry-Berchier, Secrétaire générale de l'Association des Communes Fribourgeoises, M +41 79 660 64 00

Marie-Amélie Dupraz-Ardiot, Déléguée au développement durable, T +41 26 305 49 12, de 13h30 h à 17 h